

**COMPTE RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF
D'ORNE LORRAINE CONFLUENCES**

SEANCE DU 12 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze janvier à dix-huit heures, le Bureau Communautaire d'Orne Lorraine Confluences s'est réuni à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 5 Janvier 2021.

Etaient présents : Mesdames BEAUGNON, GUIRLINGER, RIGGI et Messieurs RITZ, CORZANI, LOMBARD, VALENCE, TONIOLO, FORTUNAT, LAMORLETTE, BERG, BROGI, DANTE, MAFFEI, MANGIN, HYPOLITE.

Secrétaire de séance : Didier VALENCE

Le compte rendu de la séance du 10 Novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2021.BC.001 - PROJET DE BATIMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE A LANTEFONTAINE - DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DEMANDE DE CESSION DU TERRAIN D'ASSIETTE

Compte tenu de l'augmentation des effectifs périscolaires les enfants des communes de Lubey, Lantéfontaine-Immonville, Génaville-Les Baroches et Fléville-Lixières sont accueillis dans la salle polyvalente de Génaville depuis la rentrée de septembre 2020 (accueil jusqu'à 50 enfants) et non plus sur le site périscolaire d'Immonville, qui dispose d'une capacité de 40 places.

Pour les mêmes raisons, le Syndicat Intercommunal Scolaire, composé des communes précitées, projette la construction d'une salle de classe supplémentaire à l'école de Lantéfontaine en vue d'y regrouper l'ensemble des élèves.

Aussi, pour remédier à la problématique de l'accueil périscolaire, il est proposé de construire un nouveau site à proximité immédiate de l'école en question sachant que la commune dispose d'un terrain constructible. Ce projet intercommunal permettra de répondre aux besoins d'accueil collectif et d'optimiser la gestion du service (pas de déplacements entre l'école et le site périscolaire notamment).

Compte tenu de la temporalité et de la situation géographique du projet du SIS et de celui d'OLC, il est proposé de mener les projets de façons conjointes, l'organisation et la forme administrative de

ce travail commun sera précisé ultérieurement (groupement de commandes, co-maîtrise d'ouvrage, ...).

Le projet d'OLC, dont l'enveloppe prévisionnelle est estimée à 475 000 € HT (soit 570 000 € TTC) est éligible à plusieurs dispositifs de financement repris dans le tableau de financement ci-dessous :

Recettes prévisionnelles		
Partenaires	Participation en %	Montant HT
Etat (DETR)	40 %	190 000 €
Etat (DSIL)	32 %	152 000 €
Conseil Départemental 54	8 %	38 000 €
OLC (autofinancement)	20 %	95 000.00 €
Total	100 %	475 000 €

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

-- **Valide** le plan de financement,

-- **Sollicite**, en fonction du découpage foncier des deux projets, la cession du terrain d'assiette de la partie périscolaire par la commune de Lantéfontaine à OLC à l'euro symbolique, compte tenu de l'intérêt général de l'opération et des investissements portés par l'EPCI.

AUBOUE, le 13 Janvier 2021

Le Président,
Luc RITZ

